

constate qu'en même temps que nous avons conscience de notre nature finie, nous avons nécessairement l'idée d'une nature infinie, idée qui renferme en elle la vérité de l'existence de Dieu. Mais l'éclectisme n'a pas seulement considéré la raison dans sa sphère métaphysique comme le XVII^e siècle, déjà il l'a suivie non seulement dans la morale pure, mais aussi dans ses applications à la morale sociale et politique, et tout annonce qu'il ira plus loin dans cette voie à l'exemple de la philosophie du XVIII^e siècle.

Ainsi, héritière à la fois de la philosophie des deux grands siècles qui l'ont précédé, la philosophie du XIX^e siècle en revenant à la plupart des grands principes métaphysiques du cartésianisme, et en combattant la plupart des principes métaphysiques de l'école de Condillac, n'a pas cependant renoncé à cet amour de l'humanité et de la justice qu'inspirait la philosophie du XVIII^e siècle. Ce qu'elle laisse au XVIII^e siècle, c'est cette contradiction par laquelle il réclamait et défendait les droits de l'humanité en partant d'un principe métaphysique qui en renfermait implicitement la négation absolue. Aussi peut-elle les défendre avec d'autant plus de force et de succès, qu'admettant une raison divine et absolue dont la lumière éclaire tous les hommes, source d'où découlaient des vérités absolues pour la morale et pour la pratique, elle rapporte ces droits à leur vrai principe, et les fait reposer sur un inébranlable fondement.

Animée de ce même esprit qui poussait la philosophie du XVIII^e siècle à prendre si vivement en main la cause des droits de l'humanité, elle s'est chaleureusement associée au mouvement libéral contre la restauration, et à la défense des institutions modernes contre les préjugés d'un autre âge. On a dit que l'éclectisme était la philosophie de la restauration, il eût été plus juste de dire que c'était la philosophie dont la restauration n'avait pas voulu. J'en atteste l'école normale, son